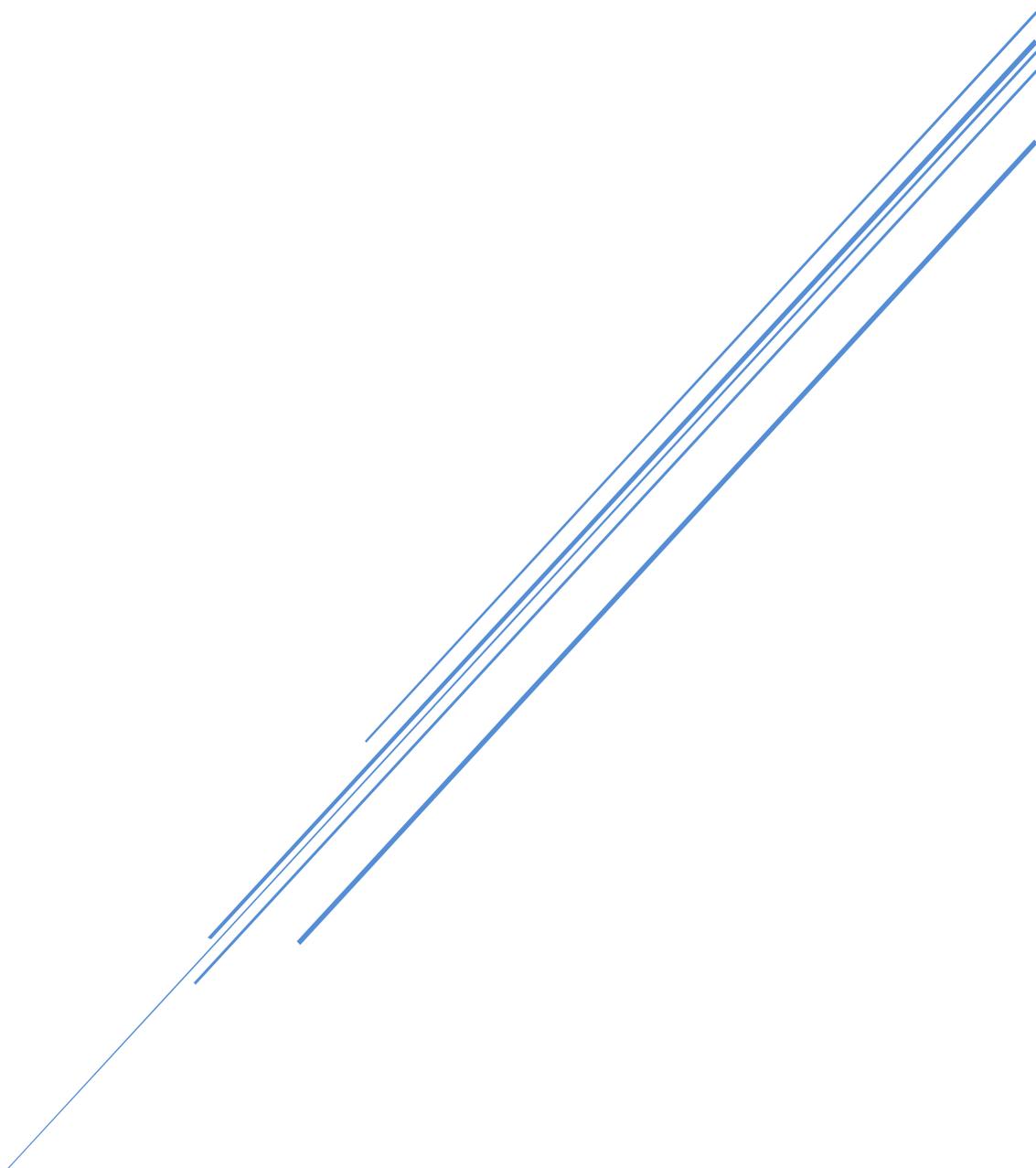


REGLEMENT DE COURSE

PICTAV'WARRIOR 2025_3e édition



Article 1 : Organisateurs

La « PICTAV WARRIOR » est une course à obstacles organisée par le Régiment d'Infanterie-Chars de Marine (RICM). Vous pouvez contacter les organisateurs à tout moment :

- Le lieutenant-colonel, Julien
Tel : 05 49 00 21 02
- L'adjudant-chef, Frédéric
Tel : 05 49 00 21 20
- Le sergent-chef, Loïc
Tel : 05 49 00 25 40
- Le sergent-chef, Arthur
Tel : 05 49 00 21 36

Contact par mail : pictavwarrior@gmail.com

Une communication sera visible :

- Facebook : RICM - officiel
- Instagram : ricm_officiel
- You tube : régiment d'infanterie chars de marine

**L'ensemble des recettes de cette manifestation sportive sera remis sous forme de dons à l'association au profit des blessés des armées.*

Article 2 : Date, horaires et circuits

La « Pictav WARRIOR » aura lieu le 05 avril 2025 au camp militaire de BIARD, 86580. Elle sera composée en 5 vagues distinctes :

- Parcours « Kids »
 - Accompagnant adulte obligatoire
 - Documents nécessaire pour l'inscription :
 - Enfant : questionnaire santé
 - Accompagnant : PPS de moins de trois mois, Licence FFA ou certificat médical
 - Vague limitée à 100 places (enfants)
- Parcours « Elite »
 - Course individuelle chronométrée
 - Documents nécessaire pour l'inscription :
 - Mineur + 16 ans : PPS de moins de trois mois, Licence FFA ou certificat médical + autorisation parentale
 - Adulte : PPS de moins de trois mois, Licence FFA ou certificat médical
 - Vague limitée à 200 places
- Parcours « Fun #1 et #2 »
 - Course individuelle non-chronométrée
 - Documents nécessaire pour l'inscription :
 - Mineur + 14 ans : PPS de moins de trois mois, Licence FFA ou certificat médical + autorisation parentale
 - Adulte : PPS de moins de trois mois, Licence FFA ou certificat médical
 - Vagues limitées à 200 places

- Parcours « Equipes »
 - Course en équipe de 5 personnes non-chronométrée
 - Documents nécessaire pour l'inscription :
 - Mineur + 14 ans : PPS de moins de trois mois, Licence FFA ou certificat médical + autorisation parentale
 - Adulte : PPS de moins de trois mois, Licence FFA ou certificat médical
 - Vague limitée à 50 équipes

Un échauffement collectif sera proposé 15' avant chaque départ de vague.

Article 3 : Conditions d'inscriptions

Catégories d'âge et documents nécessaires selon le parcours :

- « Kids »
 - Age minimum / maximum : 6 ans / 13 ans
 - Accompagnant adulte obligatoire
 - Documents nécessaire pour l'inscription :
 - Enfant : questionnaire santé
 - Accompagnant : PPS de moins de trois mois, Licence FFA ou certificat médical

- « Elite »
 - Age minimum : 16 ans
 - Course individuelle chronométrée respectant les règles de la FFA.
 - Documents nécessaires pour l'inscription :
 - Mineur + 16 ans : PPS de moins de trois mois, Licence FFA ou certificat médical + autorisation parentale
 - Adulte : PPS de moins de trois mois, Licence FFA ou certificat médical

- « Fun #1 et #2 »
 - Age minimum : 14 ans
 - Course individuelle non-chronométrée
 - Documents nécessaires pour l'inscription :
 - Mineur + 14 ans : PPS de moins de trois mois, Licence FFA ou certificat médical + autorisation parentale
 - Adulte : PPS de moins de trois mois, Licence FFA ou certificat médical

- « Equipes »
 - Age minimum : 14 ans
 - Course en équipe de 5 personnes non-chronométrée
 - Documents nécessaires pour l'inscription :
 - Mineur + 14 ans : PPS de moins de trois mois, Licence FFA ou certificat médical + autorisation parentale
 - Adulte : PPS de moins de trois mois, Licence FFA ou certificat médical
 - Vague limitée à 50 équipes

Article 4 : Inscriptions et retrait des dossards

Les inscriptions se font uniquement en ligne via notre plateforme d'inscription : <https://1dossard.com/pictav-warrior-2025>

Fin des inscriptions en ligne à compter du 03/04/2025 à 23h00.

En cas de places vacantes sur les vagues, des inscriptions sur place pourront être possibles sur présentation des justificatifs conformément aux conditions d'inscriptions sur le site.

4.1 : Tarif

*Tarif progressif sans prendre en compte les frais de dossier s'élevant à 1€/inscription et de 4€ à 5€/équipes (selon la date d'inscription).

- Parcours « Elite, Fun #1 et #2 »
 - 16€ jusqu'au 15/02/2025
 - 18€ jusqu'au 15/03/2025
 - 20€ jusqu'au 03/04/2025
 - 25€ TTC inscription sur place

- Parcours « Equipes »
 - 68€ jusqu'au 15/02/2025
 - 76€ jusqu'au 15/03/2025
 - 85€ jusqu'au 03/04/2025
 - 100€ TTC inscription sur place

- Parcours « Kids »
 - 5€ prix fixe

4.2 : Retrait des dossards

Un accueil sera en place au magasin de notre partenaire FOULEES, situé 31bis Rte de Parthenay 86000 Poitiers.

- le mercredi 02 avril 2025 de 13h30 à 17h30 ;
- le jeudi 03 avril 2025 de 17h00 à 19h00 ;
- le vendredi 04 avril 2025 de 15h00 à 19h00.

***Aucune inscription possible au moment des retraits de dossards.**

4.3 : Revente ou cession de dossard

- Tout engagement est personnel.
- Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit.
- Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne sera reconnue responsable en cas d'accident, survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve.
- Toute personne disposant d'un dossard acquis en infraction avec le présent règlement pourra être disqualifiée.
- L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.
- Chaque engagement est ferme et définitif sans remboursement possible de la part de l'organisateur.

Article 5 : Assurance

- Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance responsabilité civile pour la durée de l'épreuve.
- Les licenciés bénéficient des garanties accordées par les assurances liées à leur licence sportive. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.
- L'organisation ne peut en aucun cas être tenue pour responsable en cas d'accident ou de défaillance des participants, notamment ceux consécutifs à un mauvais état de santé ou à une préparation insuffisante.
- La participation se fait sous l'entière responsabilité des concurrents avec renonciation à tout recours contre les organisateurs en cas de dommages ou de séquelles ultérieurs à la course.
- Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation de matériel :
 - durant la durée de la manifestation
 - pendant la mise en dépôt des sacs en zone « bagages » non surveillée.

Article 6 : Sécurité

La sécurité et l'assistance médicale des participants est du ressort de l'organisateur qui mettra en place un Dispositif Prévisionnel de Secours. La sécurité sera assurée par des signaleurs le long du parcours, un médecin, une équipe de secouristes avec les moyens logistiques nécessaires (ambulances).

Le soutien sera effectué par la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme de Poitiers.

Les services de secours et de gendarmerie seront avertis de l'événement.

Un commissaire sera présent sur chaque obstacle avec un moyen de liaison pour avertir immédiatement le DPS ou le responsable de la manifestation en cas d'accident.

Articles 7 : Chronométrage et classement (pénalités)

- Vague « Elite » : un chronométrage et classement final sera édité à l'issue.
 - un commissaire sera présent sur chaque obstacle pour faire respecter le franchissement conforme.
 - en cas de non-franchissement ou de passage non conforme, le coureur se verra recevoir une pénalité de 30 « burpees » à effectuer immédiatement avant de continuer le parcours.
- Vagues « Fun » seulement les trois premiers seront récompensés selon l'ordre d'arrivée.
- Vague « Equipes » seulement les trois premières équipes seront récompensées selon l'ordre d'arrivée.
- Vague « Kids » : aucun chronométrage ou classement ne sera effectué.

L'esprit se veut convivial et familial basé sur l'entraide et le plaisir partagé.

Article 8 : Remise de récompenses & lots

Tous les « FINISHER » de chaque vague recevront un sac à goodies avec une collation sportive à la fin du parcours.

Le dévoilement des résultats, du podium et la remise des récompenses de la vague « Elite » sera effectué à 12h30.

Le podium et remise des récompenses des vagues « Fun #1, Equipe et Fun #2 » seront respectivement effectués avant le départ de la vague suivante (environ 45' après le départ).

Article 9 : Charte du coureur

- Tout concurrent est tenu de porter assistance à autrui en cas d'accident jusqu'à l'arrivée des secours.
- Toute inscription engage le coureur au respect du site de course (abandon de matériel, de déchets).

Article 10 : Tenue

- Une tenue légère recouvrant l'ensemble du corps et des membres est fortement conseillée pour les participants.
- Le port et de manière visible du dossard remis par l'organisateur sera obligatoire, en cas de non-respect de cette règle le coureur se verra exempté de classement et du « lot finisher »
- Les bijoux (bague, collier, boucles d'oreilles etc.) susceptible de générer des blessures graves sont déconseillés.

Article 11 : Droit à l'image

L'inscription du coureur autorise les organisateurs à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de sa participation aux épreuves, sur tous supports y compris les documents promotionnels et / ou publicitaires.

Les différentes images effectuées durant cette manifestation pourront être réutilisée pour l'édition suivante.

Article 12 : Annulation

En cas de force majeure (raisons de sécurité ou de météo), l'organisateur se réserve le droit de modifier le parcours ou d'annuler l'épreuve.

En cas d'annulation, aucun remboursement ne sera effectué.